

GAMME PALATINE CRISTAL :

PALATINE ALLEGRO
PALATINE VIVACE
PALATINE ANDANTE



Gérant : Mary-Sol MICHEL
Gérant suppléant : Pierre DUVAL

CARACTÉRISTIQUES

PALATINE ALLEGRO

CODE ISIN : FR0010785667
CLASSIFICATION AMF : Actions Internationales
EXPOSITION ACTIONS : 80 à 100 %
INDICATEUR DE REFERENCE :
90% Eurostoxx 50 NR* +10%Euro MTS 3-5 ans
(* dividendes nets réinvestis)
FRAIS DE GESTION direct : 0,90 % TTC max.
DUREE MINIMALE DE PLACEMENT
RECOMMANDEE : > 7 ans

PALATINE VIVACE

CODE ISIN : Part A FR0010785683
Part B FR0010789438
CLASSIFICATION AMF : diversifié
EXPOSITION ACTIONS : 50 à 80 %
INDICATEUR DE REFERENCE :
60% Eurostoxx 50 NR* +40% Euro MTS 3-5 ans
(* dividendes nets réinvestis)
FRAIS DE GESTION direct : 0,80 % TTC max. part A,
0,30 % TTC max. part B.
DUREE MINIMALE DE PLACEMENT
RECOMMANDEE : > 5 ans

PALATINE ANDANTE

CODE ISIN : FR0010785675
CLASSIFICATION AMF : diversifié
EXPOSITION ACTIONS : 20 à 50 %
EXPOSITION TAUX : 50 à 80 %
INDICATEUR DE REFERENCE :
30% Eurostoxx 50 NR* + 70% Euro MTS 3-5 ans
(* dividendes nets réinvestis)
FRAIS DE GESTION direct : 0,70 % TTC max.
DUREE MINIMALE DE PLACEMENT
RECOMMANDEE : > 3 ans

MODALITES COMMUNES

DROITS D'ENTREE : 1,50% max.
DROITS DE SORTIE : néant
VALORISATION : quotidienne
SOUSCRIPTIONS / RACHATS :
Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la Banque
Palatine et centralisés à 11h30 chez CACEIS BANK
FRANCE. Ces ordres seront exécutés sur la base de
la prochaine valeur liquidative.



OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Cette gamme de trois fonds de fonds permet au porteur de choisir le profil qui correspond le mieux à son objectif de rendement/risque. Les 3 FCP sont éligibles aux contrats d'assurance-vie proposés par le département gestion privée de la Banque Palatine.

Les fonds bénéficient d'une gestion réactive d'allocation d'actifs et du choix des fonds internes et externes dans le cadre de trois profils différents : dynamique, équilibré, et plus défensif.

La gestion de Palatine Asset Management détermine les tendances, son pragmatisme la conduisant à prendre des paris forts en fonction de ses convictions.

La construction des portefeuilles repose sur une allocation stratégique qui permet d'exprimer ses convictions en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de thématiques sectorielles.

La rotation peut être faible en matière de sélection de fonds mais élevée en allocation d'actifs en fonction des anticipations de marchés.

PROCESSUS DE GESTION

L'univers de départ est constitué d'OPC de Palatine Asset Management et de plus de 10 000 fonds de « droit européen » conformes à la directive européenne modifiée.

Le processus de sélection des OPC externes est renforcé et articulé autour de deux sources de valeur ajoutée concomitantes.

Sélection quantitative :

L'analyse, depuis leur création et sur différentes périodes, des performances des OPC et des paramètres de risques : volatilité, tracking-error, sensibilité, ratio d'information, VaR, ...

Sélection qualitative :

L'approfondissement du processus de gestion des OPC via des entretiens avec les sociétés de gestion afin de s'assurer de la maîtrise des risques structurels et de la capacité de chaque société de gestion sélectionnée à gérer : taille et répartition des actifs, organisation, expérience, documents d'information...

Le portefeuille de chacun des 3 FCP sera majoritairement composé d'OPC de Palatine Asset Management et complété par une sélection de fonds externes.

PALATINE ASSET MANAGEMENT

- 30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.
- Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.
- La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.
- Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche.
Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^è place de la société de gestion au classement

Label d'excellence 2013 Mieux Vivre Votre Argent pour Uni-Hoche

Trophée d'argent LE REVENU 2013
pour sa gamme obligations euros.

INTERVIEW DU GÉRANT

Quels sont à votre avis les principaux avantages de la multigestion ?

D'une part, un accès permanent et rapide aux techniques de gestion les plus sophistiquées et aux équipes d'investissement les plus pointues. D'autre part, une exposition rapide et efficace à toutes les classes d'actifs, les différentes zones géographiques, les secteurs et les thèmes, et les différents styles de gestion. La conjugaison de différents types de gestion permet de réduire la volatilité d'un fonds de fonds, une plus grande dispersion des actifs, et de diminuer les risques.

Dans quelle mesure choisissez-vous des fonds Palatine ?

Nous connaissons parfaitement les OPC Palatine et la réactivité de leurs gérants. A ce titre, la sélection des fonds Palatine, présents dans nos trois fonds de fonds, présente notamment pour les fonds actions, un bon historique de performances associé à une volatilité contenue. Les fonds externes sélectionnés ressortent également favorablement dans les classements établis par des organismes indépendants, la plupart des fonds se classant dans le premier quartile de leur catégorie.

(Interview : avril 2015)

PROFIL DE RISQUES

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fonds.



Profil de risque et de rendement au 31-12-2015

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le(s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

*« Faire bénéficier la clientèle privée
de la Banque Palatine de placements offrant
un couple rendement/risque optimisé »*